

RCS : CUSSET Code greffe : 0301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CUSSET atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 B 00086 Numéro SIREN : 837 953 165 Nom ou dénomination : EURL 42

Ce dépôt a été enregistré le 20/08/2019 sous le numéro de dépôt 2408

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		EURL EURL 42		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		10	
Adresse de l'entreprise		COULAUD NORD 24750 BOULAZAC ISLE MANOIRE		Durée de l'exercice précédent*			
Numéro SIRET*		8 3 7 9 5 3 1 6 5 0 0 0 2 9		Néant ☐		*	
				Exercice N clos le,		31/12/2018	
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
		Frais de développement *	CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		
		Fonds commercial (1)	AH	20 714	AI		20 714
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
		Constructions	AP		AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	33 464	AS	3 675	29 788
		Autres immobilisations corporelles	AT	183 004	AU	15 988	167 015
		Immobilisations en cours	AV	20 058	AW		20 058
		Avances et acomptes	AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU		CV		
		Créances rattachées à des participations	BB		BC		
		Autres titres immobilisés	BD		BE		
		Prêts	BF		BG		
		Autres immobilisations financières*	BH	21 513	BI		21 513
TOTAL (II)		BJ	278 753	BK	19 664	259 088	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	915	BM		915
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT	300	BU		300
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	31 809	BY		31 809
		Autres créances (3)	BZ	37 385	CA		37 385
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	1 347	CG		1 347	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	5 184	CI		5 184	
	TOTAL (III)	CJ	76 943	CK		76 943	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW	4 779			4 779	
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	360 476	IA	19 664	340 811	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		CP		(3) Part à plus d'un an	CR		
Clause de réserve de propriété *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		EURL EURL 42		Néant ☐ *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 5 000)			DA	5 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)			DC	
	Réserve légale (3)			DD	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)			DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ)			DG	
	Report à nouveau			DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	1 567
	Subventions d'investissement			DJ	
	Provisions réglementées *			DK	
	TOTAL (I)			DL	6 567
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
	Avances conditionnées			DN	
	TOTAL (II)			DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	
	Provisions pour charges			DQ	
	TOTAL (III)			DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS	
	Autres emprunts obligataires			DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	216 580
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)			DV	54
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	523
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	47 870
	Dettes fiscales et sociales			DY	27 927
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	2 416
	Autres dettes			EA	38 871
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	
TOTAL (IV)			EC	334 244	
Ecart de conversion passif* (V)			ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	340 811	
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		IB	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC	
			Ecart de réévaluation libre	ID	
			Réserve de réévaluation (1976)	IE	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	179 391
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	9	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : EURL EURL 42		Exercice N		Néant ☐ *				
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires				
				Total				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	4 181	FB	FC	4 181		
	Production vendue { biens * services *	FD	31 490	FE	FF	31 490		
		FG	333 343	FH	FI	333 343		
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	369 015	FK	FL	369 015		
	Production stockée*				FM			
	Production immobilisée*				FN	2 709		
	Subventions d'exploitation				FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)				FP			
	Autres produits (1) (11)				FQ	5		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	371 730	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	1 076	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	(300)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	15 461	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	(915)	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	186 873	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	6 824	
	Salaires et traitements*					FY	88 545	
	Charges sociales (10)					FZ	27 776	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*					GA	20 032
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GB	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GC	
	Autres charges (12)					GD		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GE	44 330	
						GF	389 705	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	(17 975)		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)					GP			
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	2 033	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)					GU	2 033		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	(2 033)		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	(20 008)		

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		EURL EURL 42		Néant ☐ *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	22 620	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	22 620	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	267	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	777	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	1 044	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	21 576	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	394 350	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	392 783	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	1 567	
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		HY	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG	
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *		HP	
			- Crédit-bail immobilier		HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)			HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD		
	(9)	Dont transferts de charges			A1	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	44 327
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	obligatoires	A9	
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :				Exercice N
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
Pénalités, amendes fiscales et pénales				267		
Autres charges				777		
Autres produits					22 620	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N		
				Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXES

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : EURL EURL 42

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018, dont le total est de 340 812 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 1 567 euros.

L'exercice a une durée de 10 mois, recouvrant la période du 20/03/2018 au 31/12/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 04/04/2019 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 4 115 euros a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

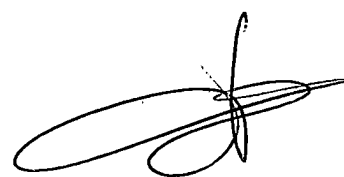
Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2018 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial		20 714		20 714
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles		20 714		20 714
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels		33 464		33 464
- Installations générales, agencements aménagements divers		7 272		7 272
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier		173 528		173 528
- Emballages récupérables et divers		2 205		2 205
- Immobilisations corporelles en cours		20 058		20 058
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles		236 527		236 527
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières		21 513		21 513
Immobilisations financières		21 513		21 513
ACTIF IMMOBILISE		278 754		278 754



Notes sur le bilan

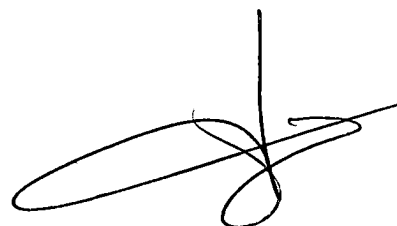
Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
<i>Virements de poste à poste</i>				
<i>Virements de l'actif circulant</i>				
<i>Acquisitions</i>	20 714	236 527	21 513	278 754
<i>Apports</i>				
<i>Créations</i>				
<i>Réévaluations</i>				
Augmentations de l'exercice	20 714	236 527	21 513	278 754
Ventilation des diminutions				
<i>Virements de poste à poste</i>				
<i>Virements vers l'actif circulant</i>				
<i>Cessions</i>				
<i>Scissions</i>				
<i>Mises hors service</i>				
Diminutions de l'exercice				

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/12/2018
<i>Éléments achetés</i>	20 714
<i>Éléments réévalués</i>	
<i>Éléments reçus en apport</i>	
Total	20 714



Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels		3 676		3 676
- Installations générales, agencements aménagements divers		371		371
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier		15 494		15 494
- Emballages récupérables et divers		124		124
Immobilisations corporelles		19 665		19 665
ACTIF IMMOBILISE		19 665		19 665



Notes sur le bilan

Actif circulant

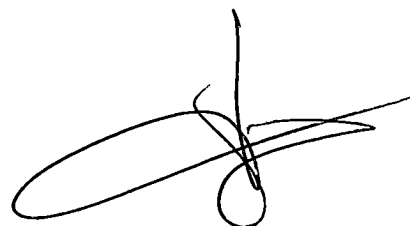
Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 95 893 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
<i>Créances rattachées à des participations</i>			
<i>Prêts</i>			
<i>Autres</i>	21 513		21 513
Créances de l'actif circulant :			
<i>Créances Clients et Comptes rattachés</i>	31 810	31 810	
<i>Autres</i>	37 385	37 385	
<i>Capital souscrit - appelé, non versé</i>			
<i>Charges constatées d'avance</i>	5 184	5 184	
Total	95 893	74 380	21 513
<i>Prêts accordés en cours d'exercice</i>			
<i>Prêts récupérés en cours d'exercice</i>			

Produits à recevoir

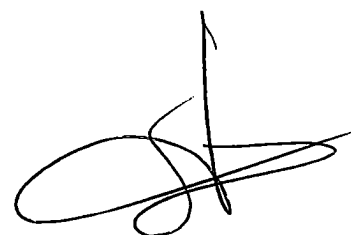
	Montant
CLIENTS - FACTURES A ETABLIR	30 000
Total	30 000



Notes sur le bilan**Capitaux propres****Composition du capital social**

Capital social d'un montant de 5 000,00 euros décomposé en 5 000 titres d'une valeur nominale de 1,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
<i>Titres composant le capital social au début de l'exercice</i>		
<i>Titres émis pendant l'exercice</i>	5 000	1,00
<i>Titres remboursés pendant l'exercice</i>		
<i>Titres composant le capital social à la fin de l'exercice</i>	5 000	1,00



Notes sur le bilan

Dettes

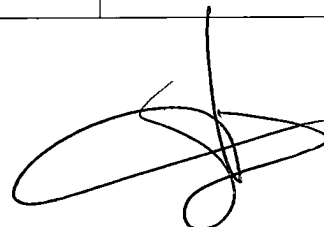
Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 333 721 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
<i>Emprunts obligataires convertibles (*)</i>				
<i>Autres emprunts obligataires (*)</i>				
<i>Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :</i>				
- à 1 an au maximum à l'origine	9	9		
- à plus de 1 an à l'origine	216 571	62 242	114 543	39 786
<i>Emprunts et dettes financières divers (*) (</i>	54	54		
<i>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</i>	47 870	47 870		
<i>Dettes fiscales et sociales</i>	27 928	27 928		
<i>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés</i>	2 417	2 417		
<i>Autres dettes (**)</i>	38 872	38 872		
<i>Produits constatés d'avance</i>				
Total	333 721	179 392	114 543	39 786
<i>(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice</i>	200 000			
<i>(*) Emprunts remboursés sur l'exercice</i>	-16 571			
<i>(**) Dont envers les associés</i>				

Charges à payer

	Montant
<i>FOURNISSEURS - FACT. NON PARVENUES</i>	21 798
<i>BANQUE - INTERETS COURUS A PAYER</i>	9
<i>INTERETS COURUS</i>	54
<i>DETTE PROV. PR CONGES A PAYER</i>	10 862
<i>CHARGES SOCIALES S/CONGES A PAYER</i>	3 845
<i>CHARGES SOCIALES - CHARGES A PAYER</i>	955
<i>DIVERS - CHARGES A PAYER</i>	4 434
Total	41 958

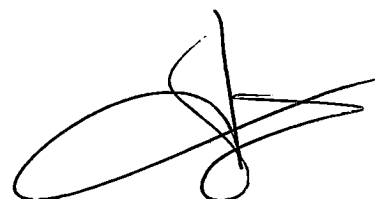


Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
PRESTATION RENKOTIL MAINTENANCE	376 4 568 240		
Total	5 184		

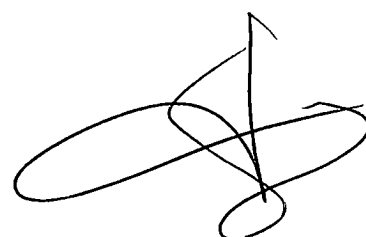


Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

La création de la société 42 a eu lieu à la date du 20/03/2018

Le début d'exploitation a eu lieu à la date du 16/05/2018



EURL 42
Société à responsabilité limitée au capital de 5 000 euros
Siège social : 8, impasse de la rue du golf - 03700 BELLERIVE SUR ALLIER

837 953 165 RCS CUSSET

**PROCES-VERBAL DES DECISIONS
DE L'ASSOCIEE UNIQUE DU 27 JUIN 2019**

**DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018**

DEUXIEME DECISION

L'associée unique approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 1 567,00 euros de la manière suivante :

- Sur le compte Réserve Légale à hauteur de -----	80,00 €
Correspondant à 5 % de ce résultat, arrondi à l'euro supérieur,	
- Le solde au poste « Autres Réserves » , ci -----	<u>1 487,00 €</u>
 Total égal au résultat à affecter -----	 1 567,00 €

Conformément à la loi, l'associée unique constate que s'agissant du premier exercice social, il n'y a pas eu de distribution antérieure de dividende.

Certifié conforme
Monsieur Guillaume LUCOT
Le Gérant

